

LETTRE DE RENTRÉE AUX FAMILLES

Madame, Monsieur,

Votre enfant a retrouvé le chemin du collège depuis une semaine, et c'est le moment pour nous de vous apporter quelques informations sur le déroulement de ce premier trimestre

1. CALENDRIER

- Vendredi 10 septembre, à 18h : réunion des parents des élèves de 6è avec l'équipe de direction, de vie scolaire, les équipes pédagogiques et les fédérations de parents d'élèves.
- Vendredi 15 octobre : élection des représentants des parents au CA. Un courrier spécifique vous sera adressé prochainement. Votre participation à ce vote est très importante et significative pour le collège.
- Vendredi 15 octobre, à partir de 18h : rencontre parents-professeurs pour le niveau 6è : remise du premier relevé de notes.
- Mardi 19 octobre, à partir de 18h : rencontre parents-professeurs pour le niveau 5è avec remise du premier relevé de notes.
- Les élèves de 5è et 4è recevront un relevé de notes après le 15 octobre. Il devra être signé par les familles.
- Lundi 13 décembre, à partir de 18h : rencontre parents-professeurs pour le niveau 4è : remise du bulletin trimestriel.
- Jeudi 16 décembre, à partir de 18h : rencontre parents-professeurs pour le niveau 3è : remise du bulletin trimestriel.
- Les bulletins trimestriels des élèves de 6è et de 5è seront adressés aux familles avant les vacances de Noël.

2. ETAT DES MANUELS

Le conseil d'administration du 11 mai 2004 a fixé la contribution financière des familles en cas de dégradation ou perte des manuels scolaires.

Pour apprécier en début d'année l'état des manuels distribués, nous avons mis en place une fiche "Etat des manuels" propre à chaque niveau et que le professeur a distribuée à chaque élève et remplie avec eux. Merci de dater et signer la fiche dans la quinzaine qui suit la rentrée. Vous avez également la possibilité de faire des commentaires sur l'état de chaque livre.

3. CONSEILS DE CLASSE

Les conseils de classe du premier trimestre se dérouleront du 2 au 9 décembre 2010. Deux représentants de parents d'élèves y participent au nom de tous les parents. Veuillez déposer vos candidatures auprès des délégués des deux fédérations présentes dans l'établissement

- FCPE Contact : Mme GRAIN Tél. : 06 07 64 54 09
- PEEP Contact : Mme KOPF Tél. : 06 07 91 42 06
- ... ou au secrétariat de direction de l'établissement.

4. AUTORISATIONS PARENTALES

Le régime que vous avez retenu pour votre enfant et qui figure sur la première page du carnet de correspondance (externe ou demi pensionnaire ; transport scolaire) est valable pour toute l'année scolaire. Ce n'est qu'en cas de force majeure qu'une dérogation pourra être demandée. Merci de retourner la feuille de régime de sortie au professeur principal dans les plus brefs délais.

5. INFORMATIONS DIVERSES

a) Le Fonds Social Collégien

Aucun enfant ne doit être exclu d'une activité de l'école parce que ses parents ne sont pas en mesure d'en assurer le paiement. (BO N°12 du 19/3/98).

Le fonds social collégien est destiné à faire face ponctuellement à des situations difficiles pour assumer les dépenses de scolarité et de vie scolaire : fournitures scolaires, transport, demi-pension, voyages pédagogiques, lunettes, etc. Cette liste n'est pas limitative.

L'élève ou un membre de sa famille retirera un formulaire soit au secrétariat de gestion soit auprès de l'Assistante Sociale. La demande sera examinée par une commission présidée par le Chef d'Etablissement. Les règles de discrétion seront respectées.

b) FSE / UNSS

Le Foyer socio-éducatif et l'association sportive proposent à vos enfants des activités éducatives et des prises de responsabilité. Au collège, ces associations fonctionnent grâce à beaucoup de bénévolat de la part du personnel. La participation des parents est toujours la bienvenue. Renseignements au secrétariat.

c) Le cross de l'établissement

Le traditionnel cross de l'établissement aura lieu le jeudi 21 octobre après midi. Tous les élèves sont concernés. Les parents y sont cordialement invités. Une information plus détaillée vous parviendra début octobre.

d) Vacances scolaires

	Vacances de la Toussaint	Vacances de Noël	Vacances d'hiver	Vacances de printemps	Vacances d'été
du	samedi 23 octobre 2010	samedi 18 décembre 2010	samedi 19 février 2011	samedi 16 avril 2011	Samedi 2 juillet 2011
au	Jeudi 4 novembre 2010	lundi 3 janvier 2011	Lundi 7 mars 2011	lundi 2 mai 2011	Lundi 5 septembre 2011

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Le respect par les familles des dates officielles est indispensable pour la bonne marche de tout le collège.

e) Bourses

Rappel : pour les demandes de bourse, le dossier transmis le jour de la rentrée doit être rendu complété au plus tard le 23 septembre.

f) Inscription à la demi pension

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant à la demi pension et qui n'ont pas encore demandé l'inscription doivent impérativement le faire avant le 13 septembre.

g) Toujours

- En cas d'absence, pensez à excuser votre enfant le plus rapidement possible (dans les 24h). Un billet est prévu à cet effet dans le carnet de correspondance. Pensez à téléphoner si l'absence doit durer plusieurs jours.

L'assiduité aux cours conditionne la réussite scolaire de votre enfant. Nous vous remercions d'y veiller. Tout retard sera relevé et les abus sanctionnés.

- Pensez à lire régulièrement le règlement intérieur avec votre enfant.
- En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec le collège. Professeurs principaux, enseignants, conseille r principal d'éducation, l'équipe de direction sont à votre disposition sur rendez-vous. Vous trouverez leurs noms sur le carnet de correspondance.

Nous comptons sur votre collaboration et nous vous adressons, Madame et Monsieur, nos salutations distinguées.

L'équipe de direction.